

COMMUNE DE SAINT OUEN SUR GARTEMPE
DÉLIBÉRATION N°66/2020 en date du 11.12.2020
Projet de centrale photovoltaïque sur le territoire de la commune de
Saint-Ouen-sur-Gartempe

L'an deux mille vingt le onze décembre à 20 H 30, le Conseil municipal de la commune de SAINT OUEN SUR GARTEMPE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur FIOUX Alain, Maire.
Mme GALON-BOURDACHE Stéphanie a été élue secrétaire de séance.

Date de convocation du Conseil Municipal : 3 décembre .2020

Membres :

En exercice :	11	PRÉSENTS :	Mrs. FIOUX Alain. REYNAUD Philippe Mmes GALON-BOURDACHE Stéphanie. HILAIRE Christelle. Mrs. COLOMBEAU Maxime. SCHNEIDER Norbert. MARTIN Maurice. RIGAUDEAU Jean-Benoît. Mmes SALANSON Christiane. DEVERSENE Gaëlle. ACHALME de ROFFIGNAC Aude.
Présents :	11		
Représentés :	0		
Votants :	11		
Exprimés :	11		
Pour :	11		
Contre :	0		

La société WPD développe un projet de centrale photovoltaïque sur le territoire de la Commune de Saint-Ouen-sur-Gartempe, sur l'ancienne exploitation de la société « Quartz de Pierre Blanche », au lieu-dit « Les Pierre Blanches » sur les parcelles cadastrales C62 et C234.

Après la présentation du projet par la société WPD au Conseil Municipal, Monsieur FIOUX, Maire de la commune, demande au Conseil municipal de se prononcer.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal se prononce favorablement au projet de centrale photovoltaïque porté par la société WPD et encourage cette dernière à poursuivre les démarches nécessaires à la réalisation de ce projet. La commune souhaite être régulièrement informée par la société WPD de l'avancée du projet sur son territoire.

Ont voté pour : 11

Ont voté contre : 0

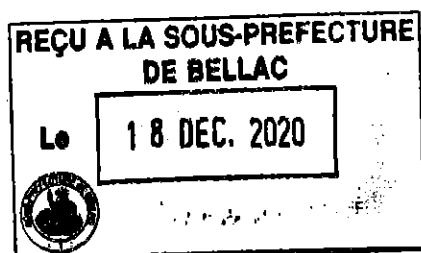
Se sont abstenus : 0

Fait à Saint Ouen sur Gartempe, le 15 décembre 2020

Le Maire,




A FIOUX



Publié le 28 décembre 2020